



PRODUITS KRUGER S.E.C.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS NON AUDITÉS

TRIMESTRES ET PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES 30 SEPTEMBRE 2019 ET 2018

Produits Kruger S.E.C.

État consolidé résumé non audité de la situation financière

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	30 septembre 2019	Retraité (note 19) 31 décembre 2018	Retraité (note 19) 1 ^{er} janvier 2018
	\$	\$	\$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	82 407	169 884	8 837
Créances clients et autres créances	107 515	127 633	113 194
Créances sur parties liées (note 14)	-	172	85
Partie courante des avances versées aux commanditaires (note 12)	101	-	1 928
Stocks	196 410	202 916	192 394
Impôt à recouvrer	555	362	522
Charges payées d'avance	6 025	4 065	5 509
	<u>393 013</u>	<u>505 032</u>	<u>322 469</u>
Actifs non courants			
Avances versées aux commanditaires (note 12)	-	1 704	4 489
Immobilisations corporelles (note 6)	861 226	786 022	761 610
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	105 128	94 247	99 174
Autres actifs non courants	8 115	10	6 331
Goodwill	160 939	160 939	160 939
Immobilisations incorporelles	15 276	14 924	15 327
Actif d'impôt différé	32 713	33 440	26 092
Total de l'actif	<u>1 576 410</u>	<u>1 596 318</u>	<u>1 396 431</u>
Passif			
Passifs courants			
Dettes bancaires	-	-	9 051
Dettes fournisseurs et autres dettes	192 775	238 856	190 698
Dettes envers des parties liées (note 14)	6 840	5 620	2 596
Impôt à payer	463	80	498
Distributions à verser (notes 12 et 14)	11 195	10 723	10 382
Partie courante des provisions (note 9)	761	292	333
Partie courante de la dette à long terme (note 10)	9 306	13 939	190 947
Partie courante des obligations locatives (note 11)	16 745	16 178	15 169
	<u>238 085</u>	<u>285 688</u>	<u>419 674</u>
Passifs non courants			
Dette à long terme (note 10)	587 065	563 955	225 368
Obligations locatives (note 11)	109 380	98 952	104 888
Provisions (note 9)	5 427	5 398	5 973
Prestations de retraite (note 8)	165 269	104 939	119 558
Avantages postérieurs au départ à la retraite (note 8)	61 420	54 051	60 457
Passifs attribuables à des parties autres que les porteurs de parts	<u>1 166 646</u>	<u>1 112 983</u>	<u>935 918</u>
Partie courante du passif lié aux parts de société en commandite (note 12)	6 187	-	1 928
Partie non courante du passif lié aux parts de société en commandite (note 12)	114 978	116 524	158 381
Total du passif lié aux parts de société en commandite	<u>121 165</u>	<u>116 524</u>	<u>160 309</u>
Total du passif	<u>1 287 811</u>	<u>1 229 507</u>	<u>1 096 227</u>
Capitaux propres			
Parts de société en commandite (note 12)	399 061	376 274	356 240
Déficit	(195 025)	(102 502)	(123 123)
Cumul des autres éléments du résultat global	84 563	93 039	67 087
Total des capitaux propres	<u>288 599</u>	<u>366 811</u>	<u>300 204</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>1 576 410</u>	<u>1 596 318</u>	<u>1 396 431</u>

Événements postérieurs à la clôture (note 12)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés non audités.

Produits Kruger S.E.C.

État consolidé résumé non audité du résultat global

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre clos le 30 septembre 2019 \$	Retraité (note 19) Trimestre clos le 30 septembre 2018 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2019 \$	Retraité (note 19) Période de neuf mois close le 30 septembre 2018 \$
Produits des activités ordinaires (note 14)	369 358	348 590	1 086 009	1 011 098
Charges				
Coût des produits vendus (note 14)	317 053	311 400	962 884	901 057
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration (note 14)	25 751	20 553	73 177	63 535
(Profit) perte sur la vente d'actifs non financiers	1	1	7	(207)
Coûts de restructuration, montant net (note 9)	1 549	-	1 846	1
	<u>25 004</u>	<u>16 636</u>	<u>48 095</u>	<u>46 712</u>
Résultat d'exploitation				
Charge d'intérêts	11 445	13 425	34 175	39 911
Autres (produits) charges (note 5)	2 344	(465)	4 057	544
	<u>11 215</u>	<u>3 676</u>	<u>9 863</u>	<u>6 257</u>
Résultat avant impôt	11 215	3 676	9 863	6 257
Impôt sur le résultat (note 13)	728	(545)	1 656	(1 185)
	<u>10 487</u>	<u>4 221</u>	<u>8 207</u>	<u>7 442</u>
Résultat net de la période	10 487	4 221	8 207	7 442
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
Réévaluation des prestations de retraite	(9 718)	11 051	(60 130)	28 722
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	(421)	7 068	(6 752)	7 490
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net :				
Écarts de conversion	4 037	(4 963)	(8 476)	9 947
	<u>4 037</u>	<u>(4 963)</u>	<u>(8 476)</u>	<u>9 947</u>
Total des autres éléments du résultat global de la période	(6 102)	13 156	(75 358)	46 159
	<u>(6 102)</u>	<u>13 156</u>	<u>(75 358)</u>	<u>46 159</u>
Résultat global de la période	4 385	17 377	(67 151)	53 601
	<u>4 385</u>	<u>17 377</u>	<u>(67 151)</u>	<u>53 601</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés non audités.

Produits Kruger S.E.C.

État consolidé résumé non audité des variations des capitaux propres

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	Parts de société en commandite		Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
	Nombre	\$			
Au 1^{er} janvier 2018, retraité (note 19)	57 675 039	356 240	(123 123)	67 087	300 204
Changement de méthode comptable (note 3)	-	-	(6 331)	-	(6 331)
Total des capitaux propres retraité au 1^{er} janvier 2018	57 675 039	356 240	(129 454)	67 087	293 873
Distributions à verser (note 12)	-	-	(10 620)	-	(10 620)
Distributions versées (note 12)	-	-	(20 976)	-	(20 976)
Ajustement de juste valeur (note 12)	-	467	(467)	-	-
Variation des profits actuariels liés aux prestations de retraite	-	-	28 722	-	28 722
Variation des profits actuariels liés aux avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	7 490	-	7 490
Écarts de conversion	-	-	-	9 947	9 947
Résultat net de la période	-	-	7 442	-	7 442
Émission de parts de société en commandite (note 12)	1 325 105	14 694	-	-	14 694
Au 30 septembre 2018, retraité	59 000 144	371 401	(117 863)	77 034	330 572
Au 31 décembre 2018, retraité (note 19)	59 571 399	376 274	(102 502)	93 039	366 811
Distributions à verser (note 12)	-	-	(11 195)	-	(11 195)
Distributions versées (note 12)	-	-	(21 912)	-	(21 912)
Ajustement de juste valeur (note 12)	-	741	(741)	-	-
Variation des pertes actuarielles liées aux prestations de retraite	-	-	(60 130)	-	(60 130)
Variation des pertes actuarielles liées aux avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	(6 752)	-	(6 752)
Écarts de conversion	-	-	-	(8 476)	(8 476)
Résultat net de la période	-	-	8 207	-	8 207
Émission de parts de société en commandite (note 12)	2 624 704	22 046	-	-	22 046
Au 30 septembre 2019	62 196 103	399 061	(195 025)	84 563	288 599

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés non audités.

Produits Kruger S.E.C.

Tableau consolidé résumé non audité des flux de trésorerie

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2019 \$	Retraité (note 19) Période de neuf mois close le 30 septembre 2018 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Résultat net de la période	8 207	7 442
Éléments hors trésorerie		
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	43 533	45 783
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles	1 105	1 078
Perte (profit) sur la vente d'immobilisations corporelles	(5)	434
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite (note 5)	4 641	716
Perte sur la vente d'actions (note 5)	586	-
Perte (profit) de change (note 5)	(1 170)	123
Variation de la juste valeur des dérivés (note 5)	-	(295)
Charge d'intérêts	34 175	39 911
Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite (note 8)	8 275	9 850
Provisions (note 9)	3 437	86
Impôt sur le résultat	1 656	(1 185)
Perte (profit) sur la vente d'actifs non financiers	7	(207)
Total des éléments hors trésorerie	96 240	96 294
Variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie (note 17)	(32 955)	(34 609)
Cotisations aux régimes de retraite et aux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	(11 641)	(12 308)
Paiements liés aux provisions (note 9)	(860)	(247)
Paiements d'impôt	(2 414)	(1 863)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	56 577	54 709
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(19 272)	(35 869)
Acquisitions d'immobilisations corporelles liées au projet de la deuxième machine TAD	(94 460)	-
Intérêts payés sur les facilités de crédit relativement au projet de la deuxième machine TAD	(2 207)	-
Aide publique reçue	-	1 182
Achats de logiciels	(1 457)	(1 023)
Produit tiré de la vente d'une participation (note 5)	3 314	-
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles	5	323
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(114 077)	(35 387)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (note 18)		
Produit tiré de la dette à long terme	23 985	195 001
Remboursement de la dette à long terme	(9 364)	(127 516)
Paiement de frais de financement différés	(1 280)	(4 103)
Paiements des obligations locatives	(12 613)	(11 820)
Intérêts payés sur la dette à long terme	(20 048)	(25 660)
Distributions et avances versées, montant net (note 12)	(8 986)	(18 374)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(28 306)	7 528
Effet des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	(1 671)	293
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour la période	(87 477)	27 143
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	169 884	(214)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	82 407	26 929

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés non audités.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

1 Renseignements généraux

Produits Kruger S.E.C. (« PK S.E.C. » ou la « société en commandite ») est une société en commandite enregistrée dans la province de Québec, au Canada, dont les commanditaires sont Kruger Inc. (la « société mère »), PKGP Inc. (« PKGP ») et Papiers Tissu KP Inc. (« PTKP »). La société en commandite fabrique, vend et distribue des produits de papier destinés à l'usage domestique, industriel ou commercial. La société en commandite a des usines à New Westminster, en Colombie-Britannique, à Crabtree, Sherbrooke et Gatineau, au Québec, à Scarborough et Trenton, en Ontario, ainsi qu'à Memphis, dans le Tennessee. Le siège social de la société en commandite est situé à Mississauga, en Ontario, au Canada.

2 Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés résumés non audités ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et applicables à l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale IAS 34 *Information financière intermédiaire*, et conformément aux interprétations de l'International Financial Reporting Committee approuvées par le Conseil des normes comptables du Canada aux fins de l'intégration dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les présents états financiers consolidés résumés non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la société en commandite pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le trimestre clos le 30 septembre 2019 s'échelonne sur 92 jours, soit du 1^{er} juillet au 30 septembre 2019, et le trimestre clos le 30 septembre 2018 s'échelonne sur 91 jours, soit du 2 juillet au 30 septembre 2018. La période de neuf mois close le 30 septembre 2019 s'échelonne sur 273 jours, soit du 1^{er} janvier au 30 septembre 2019, et la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 s'échelonne sur 273 jours, soit du 1^{er} janvier au 30 septembre 2018.

Les présents états financiers consolidés résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de PKGP le 6 novembre 2019.

3 Principales méthodes comptables

La société en commandite a adopté IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients* le 1^{er} janvier 2018 selon une approche rétrospective modifiée. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés non audités de la société en commandite. L'application d'IFRS 15 a entraîné un changement de la comptabilisation des produits des activités ordinaires de la société en commandite liés aux distributeurs de papier et des produits des activités ordinaires connexes. La société en commandite a inscrit un ajustement transitoire de 6,3 M\$ dans le déficit visant à réduire le solde lié aux distributeurs de papier, comptabilisé dans les autres actifs non courants au 31 décembre 2017.

Les principales méthodes comptables qui ont été adoptées pour la préparation des présents états financiers consolidés résumés non audités sont décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de la société en commandite pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et ont été appliquées à toutes les périodes présentées, sauf les méthodes comptables suivantes qui ont été adoptées à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- i) IAS 19 *Avantages du personnel*. En février 2018, l'IASB a publié une révision concernant les régimes à prestations définies et la comptabilisation d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation d'un régime. L'application était obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La norme modifiée n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés résumés non audités.
- ii) IAS 23 *Coûts d'emprunt*. En décembre 2017, l'IASB a publié les Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2015-2017, qui englobent une modification d'IAS 23 *Coûts d'emprunt*. La modification précise les coûts d'emprunt qui sont admissibles à l'inscription à l'actif. L'application était obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La norme modifiée n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés résumés non audités.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

- iii) IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. En février 2018, l'IASB a publié une modification pour préciser qu'une entité doit appliquer IFRS 9, y compris les dispositions de celle-ci en matière de dépréciation, aux intérêts à long terme qui sont détenus dans une entreprise associée ou une coentreprise et auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée. L'application était obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La norme modifiée n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés résumés non audités.
- iv) Le 1^{er} janvier 2019, la société en commandite a adopté IFRS 16 *Contrats de location* selon la méthode rétrospective intégrale. Ainsi, toutes les données comparatives de la période ont été retraitées pour rendre compte de l'adoption de la norme. Un état de la situation financière d'ouverture au début de la première période correspondante, au 1^{er} janvier 2018, est présenté, tout comme un état de la situation financière retraité au 31 décembre 2018. L'incidence sur l'état consolidé résumé non audité de la situation financière, l'état consolidé résumé non audité du résultat global et le tableau consolidé résumé non audité des flux de trésorerie est présentée à la note 19.

IFRS 16 établit les principes qui encadrent la façon de comptabiliser, d'évaluer et de présenter les contrats de location. La norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur, selon lequel les preneurs doivent comptabiliser des actifs et des passifs à l'égard de tous les contrats de location importants. Lorsqu'elle est entrée en vigueur, IFRS 16 a remplacé les directives actuelles ayant trait à la comptabilisation des contrats de location, notamment IAS 17 *Contrats de location* et les interprétations connexes.

Les principaux changements découlant de l'adoption d'IFRS 16 sont notamment les suivants :

- La définition d'un contrat de location est modifiée par la nouvelle norme. Selon IFRS 16, un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Auparavant, la société en commandite déterminait, au moment de la passation du contrat, si un arrangement était ou contenait un contrat de location aux termes d'IFRIC 4.
- Selon IFRS 16, le preneur comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative au début de la période de location dans le cas des contrats de location d'une durée de plus d'un an. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au montant de l'obligation locative majoré des coûts directs initiaux engagés par le preneur, s'il en est. L'évaluation ultérieure dépend de la nature de l'actif sous-jacent. L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements locatifs exigibles sur la durée du contrat de location et actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat de location. S'il est impossible de déterminer facilement ce taux, le preneur utilise son taux d'emprunt marginal. Une réévaluation ultérieure est exigée dans des circonstances particulières.

Auparavant, la société en commandite classait les contrats de location comme des contrats de location simple ou des contrats de location-financement selon que le contrat de location transférait ou non la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent à la société en commandite.

- IFRS 16 donne des indications détaillées pour établir la durée du contrat de location lorsque la société en commandite a une option de prolongation du contrat de location.
- La nouvelle norme établit des obligations d'information détaillées qui diffèrent des exigences antérieures.

Au moment de la passation d'un contrat, la société en commandite évalue si un contrat est ou contient un contrat de location en se demandant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La société en commandite comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début de la période de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte de tout paiement locatif effectué à la date de début ou avant et majoré des coûts directs initiaux engagés, s'il en est, et d'une estimation des coûts associés au démantèlement et à

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

l'enlèvement du bien sous-jacent ou à la remise en état du bien sous-jacent ou du lieu où il se trouve, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est par la suite amorti sur la période se terminant au terme de la durée d'utilité de l'actif ou au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur selon le mode linéaire, puisque ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs, comme suit :

Terrain	25 ans
Bâtiments	de 1 à 34 ans
Matériel	de 1 à 10 ans
Véhicules motorisés	de 1 à 4 ans

La durée du contrat de location comprend les périodes visées par une option de prolongation si la société en commandite a une certitude raisonnable qu'elle exercera cette option.

De plus, l'actif au titre du droit d'utilisation peut être diminué périodiquement des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements locatifs non versés à la date de début, actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, au taux d'emprunt marginal de la société en commandite. En règle générale, la société en commandite utilise son taux d'emprunt marginal en tant que taux d'actualisation. Les paiements locatifs variables qui ne sont pas tributaires d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsque les paiements locatifs futurs sont modifiés par suite d'une variation d'un indice ou d'un taux, si la société en commandite modifie son estimation du montant qu'elle s'attend à devoir payer aux termes d'une garantie de valeur résiduelle ou si la société en commandite modifie son évaluation quant à savoir si elle exercera une option d'achat, de prolongation ou de résiliation.

Lorsque l'obligation locative est évaluée de cette manière, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou porté en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

La société en commandite a décidé de présenter ses actifs au titre de droits d'utilisation séparément des immobilisations corporelles, et ses obligations locatives sont présentées en tant que passifs courants et non courants à l'état consolidé résumé non audité de la situation financière.

Lors de la passation d'un contrat de location, la société en commandite comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation en fonction de l'obligation locative correspondante sur la durée du contrat de location. Au 1^{er} janvier 2019, des actifs au titre de droits d'utilisation de 94,2 M\$ et des obligations locatives de 115,1 M\$ étaient comptabilisés et ajustés pour tenir compte des paiements locatifs de 2,8 M\$ effectués le 1^{er} janvier 2019 ou avant, donnant lieu à une incidence nette de 23,7 M\$ sur le déficit. Aux fins de l'évaluation des obligations locatives, la société en commandite a actualisé les paiements locatifs en appliquant son taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location. Le taux moyen pondéré appliqué s'établissait à 4,63 % au 30 septembre 2019.

Les paiements versés aux fournisseurs comprennent des paiements au titre de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, des paiements au titre des contrats de location à court terme et des paiements locatifs variables qui sont exclus de l'évaluation des obligations locatives. Les intérêts versés englobent les sorties de trésorerie se rapportant à la charge d'intérêts sur les obligations locatives.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Lors de l'adoption initiale d'IFRS 16, la société en commandite a eu recours aux mesures de simplification suivantes permises selon la norme :

- La société en commandite a appliqué les exemptions relatives à la comptabilisation permises pour les contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements locatifs connexes sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée des contrats de location.
- La société en commandite a appliqué la mesure de simplification qui l'exempte de l'obligation de réévaluer quelles transactions constituent des contrats de location à la date de première application et maintient l'évaluation effectuée antérieurement aux termes d'IAS 17 et d'IFRIC 4. La société en commandite a appliqué la définition d'un contrat de location selon IFRS 16 aux contrats conclus ou modifiés à compter du 1^{er} janvier 2019.
- La société en commandite a appliqué la mesure de simplification qui permet, pour certaines catégories de biens sous-jacents, de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives, mais plutôt de comptabiliser chaque composante locative et les composantes non locatives qui s'y rattachent comme une seule composante, de nature locative.

Aux fins de l'application d'IFRS 16 *Contrats de location*, des jugements importants doivent être posés et certaines estimations clés doivent être faites.

Les jugements critiques requis aux fins de l'application d'IFRS 16 concernent notamment ce qui suit :

- Établir si un contrat (ou une partie d'un contrat) contient un contrat de location;
- Déterminer s'il existe une certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou de résiliation sera exercée;
- Déterminer si des paiements locatifs variables sont fixes en substance;
- Établir si un arrangement contient plusieurs contrats de location;
- Déterminer le prix de vente distinct des composantes locatives et des composantes non locatives.

Les principales sources d'incertitude relative aux estimations dans le cadre de l'application d'IFRS 16 sont notamment les suivantes :

- Estimation de la durée du contrat de location;
- Détermination du taux d'actualisation approprié des paiements locatifs;
- Évaluation pour établir si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié.

L'incidence des nouvelles normes ainsi que des modifications aux normes et aux interprétations qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020 et qui n'ont pas été adoptées par anticipation est présentée dans les états financiers consolidés annuels audités de l'exercice clos le 31 décembre 2018, à l'exception de ce qui suit :

- i) IAS 1 et IAS 8, Définition du terme « significatif ». En octobre 2018, l'IASB a publié un projet de modifications visant à clarifier et à harmoniser la définition du terme « significatif » dans IAS 1 et IAS 8 et à fournir des indications pour améliorer la cohérence dans l'application de ce concept. L'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020 et l'application anticipée est permise. Les normes modifiées ne devraient pas avoir d'incidence sur les états financiers consolidés résumés non audités.
- ii) IFRS 3, Définition d'une entreprise. En octobre 2018, l'IASB a publié une modification visant à modifier la définition d'une entreprise. La modification vise à résoudre les problèmes survenant lorsqu'une entité détermine si elle a acquis une entreprise ou un groupe d'actifs. L'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020 et l'application anticipée est permise. La norme modifiée ne devrait pas avoir d'incidence sur les états financiers consolidés résumés non audités.
- iii) IFRS 9/IAS 39 et IFRS 7, Réforme des taux d'intérêt de référence – étape 1. En septembre 2019, l'IASB a publié des modifications qui fournissent une exemption temporaire à l'application de certaines dispositions de la comptabilité de couverture aux relations de couverture directement touchées par la réforme des taux interbancaires

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

et qui exigent la présentation d'informations précises. L'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020 et l'application anticipée est permise. Les normes modifiées ne devraient pas avoir d'incidence sur les états financiers consolidés résumés non audités.

4 Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des présents états financiers consolidés résumés non audités conformément aux IFRS impose le recours à des estimations et à des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif présentés dans les états financiers consolidés résumés non audités et les informations sur les éventualités à la date de clôture, ainsi que les montants présentés des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Sur une base régulière et en tenant compte des informations disponibles, la direction évalue ses estimations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les ajustements nécessaires, le cas échéant, sont pris en compte dans le résultat de la période au cours de laquelle ils sont effectués. Les estimations faites et les jugements posés par la direction qui ont l'incidence la plus importante sur les états financiers consolidés résumés non audités de la société en commandite sont les mêmes que ceux appliqués aux états financiers consolidés annuels audités de l'exercice clos le 31 décembre 2018, sauf en ce qui a trait aux nouveaux jugements significatifs et aux principales sources d'incertitude quant aux estimations relativement à l'application d'IFRS 16, qui sont décrits à la note 3. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement passées en revue. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées pour la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, et ce, si la révision ne porte que sur cette période, ou au cours de la période de révision et des périodes futures, si la révision porte sur la période considérée et les périodes futures.

5 Autres (produits) charges

	Trimestre clos le 30 septembre 2019 \$	Trimestre clos le 30 septembre 2018 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2019 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018 \$
(Profit) perte de change	488	(534)	(1 170)	123
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite	1 547	-	4 641	716
Variation de la juste valeur des dérivés	(277)	69	-	(295)
Perte à la vente d'actions	586	-	586	-
	<u>2 344</u>	<u>(465)</u>	<u>4 057</u>	<u>544</u>

Le 20 septembre 2019, la société en commandite a vendu sa participation dans Grupo Tissue de Mexico (« GTM ») pour un produit prévu de 5,1 M\$ US. La société en commandite a reçu un produit partiel de 2,5 M\$ US au cours du trimestre clos le 30 septembre 2019, le reste devant être reçu au plus tard le 13 décembre 2019. Le produit à recevoir est inclus dans le poste créances clients et autres créances. La vente a donné lieu à une perte de 0,6 M\$, qui a été reclassée depuis le cumul des autres éléments du résultat global dans les autres (produits) charges au cours du trimestre clos le 30 septembre 2019.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

6 Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments	Matériel et outillage	Actifs en cours de construction ou de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} janvier 2019					
Coût	38 006	201 684	1 183 635	36 751	1 460 076
Cumul des amortissements	-	(91 200)	(582 854)	-	(674 054)
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2019	38 006	110 484	600 781	36 751	786 022
Ajouts	-	-	-	117 926	117 926
Intérêts incorporés dans le coût de l'actif	-	-	-	6 291	6 291
Cessions	-	-	(5)	-	(5)
Ajustement au titre de la réévaluation (note 9a))	-	(2 265)	-	-	(2 265)
Transferts	-	559	19 311	(19 870)	-
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	-	(3 800)	(31 858)	-	(35 658)
Écarts de change	(46)	(1 656)	(9 333)	(50)	(11 085)
Au 30 septembre 2019	37 960	103 322	578 896	141 048	861 226
Au 30 septembre 2019					
Coût	37 960	197 844	1 188 729	141 048	1 565 581
Cumul des amortissements	-	(94 522)	(609 833)	-	(704 355)
Valeur comptable nette au 30 septembre 2019	37 960	103 322	578 896	141 048	861 226

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

7 Actifs au titre de droits d'utilisation

	Terrains \$	Bâtiments \$	Matériel \$	Véhicules motorisés \$	Total \$
Au 1^{er} janvier 2018					
Coût	34 852	118 236	3 974	1 742	158 804
Cumul des amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	(20 560)	(36 279)	(2 075)	(716)	(59 630)
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2018	14 292	81 957	1 899	1 026	99 174
Ajouts	-	4 171	1 047	442	5 660
Dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	(1 393)	(7 841)	(877)	(529)	(10 640)
Écarts de change	-	28	16	9	53
Au 31 décembre 2018	12 899	78 315	2 085	948	94 247
Au 31 décembre 2018					
Coût	34 852	122 435	5 062	2 202	164 551
Cumul des amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	(21 953)	(44 120)	(2 977)	(1 254)	(70 304)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	12 899	78 315	2 085	948	94 247
Ajouts	9 162	8 455	1 696	326	19 639
Dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	(1 048)	(6 412)	(859)	(415)	(8 734)
Écarts de change	-	(14)	(7)	(3)	(24)
Au 30 septembre 2019	21 013	80 344	2 915	856	105 128
Au 30 septembre 2019					
Coût	44 014	130 877	6 740	2 521	184 152
Cumul des amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	(23 001)	(50 533)	(3 825)	(1 665)	(79 024)
Valeur comptable nette au 30 septembre 2019	21 013	80 344	2 915	856	105 128

8 Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses relativement aux régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages sociaux :

	Régimes de retraite		Régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
	30 septembre 2019 %	31 décembre 2018 %	30 septembre 2019 %	31 décembre 2018 %
Hypothèses				
Taux d'actualisation – obligation au titre des prestations constituées	2,88	3,65	2,88	3,65
Taux d'augmentation des salaires	3,25 - 4,00	3,25 - 4,00		

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

La charge nette au titre des régimes de retraite comprend les composantes suivantes :

	Régimes de retraite		Régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
	Trimestre clos le 30 septembre 2019 \$	Trimestre clos le 30 septembre 2018 \$	Trimestre clos le 30 septembre 2019 \$	Trimestre clos le 30 septembre 2018 \$
Charge nette au titre des régimes				
Coût des services rendus au cours de la période	2 434	2 313	469	519
Coût financier	5 578	5 340	447	460
Rendement prévu des actifs des régimes	(4 488)	(4 361)	-	-
Frais d'administration	171	99	-	-
	<u>3 695</u>	<u>3 391</u>	<u>916</u>	<u>979</u>

	Régimes de retraite		Régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
	Période de neuf mois close le 30 septembre 2019 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2019 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018 \$
Charge nette au titre des régimes				
Coût des services rendus au cours de la période	6 469	7 877	1 376	1 555
Coût financier	16 739	16 030	1 342	1 381
Rendement prévu des actifs des régimes	(13 899)	(13 074)	-	-
Frais d'administration	430	418	-	-
	<u>9 739</u>	<u>11 251</u>	<u>2 718</u>	<u>2 936</u>

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

9 Provisions

	Obligations environnementales et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ^{a)}	Incitatifs à long terme, UAR, UAD et UANR ^{b)}	Restructuration	Total
	\$	\$	\$	\$
Provisions au 1^{er} janvier 2019	4 831	859	-	5 690
Partie courante	-	292	-	292
Partie non courante	4 831	567	-	5 398
Provisions au 1^{er} janvier 2019	4 831	859	-	5 690
Provisions supplémentaires	-	1 591	1 846	3 437
Ajustement au titre de la réévaluation (note 6)	(2 265)	-	-	(2 265)
Montant payé au cours de la période	-	(176)	(684)	(860)
Accroissement des intérêts	186	-	-	186
Provisions au 30 septembre 2019	2 752	2 274	1 162	6 188
Partie courante	-	263	498	761
Partie non courante	2 752	2 011	664	5 427

a) Obligations environnementales et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Pour remplir son obligation éventuelle en vertu d'un contrat de location de terrain pour l'une de ses usines, la société en commandite a constitué une provision pour la démolition du bâtiment et la restauration du terrain à la fin du contrat. Le contrat de location actuel vient à échéance en 2028. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2019, la société en commandite a conclu une nouvelle entente afin de prolonger le contrat de location pour une période de cinq ans à compter du 28 mars 2028. Cette entente est assortie de quatre options de prolongation pour des périodes de cinq ans chacune qui devront prendre fin au plus tard le 27 mars 2053. Cette entente a donné lieu à une réévaluation de l'obligation initiale, qui s'élève à 2,3 M\$, en raison des changements au moment du règlement attendu. Le montant non actualisé estimatif nécessaire pour éteindre cette obligation se situerait entre 13,1 M\$ et 17,3 M\$. Le passif est estimé d'après les flux de trésorerie actualisés à un taux d'actualisation de 4,655 % (5,135 % au 31 décembre 2018).

b) Incitatifs à long terme, UAD, UAR et UANR

Les incitatifs à long terme comprennent le plan incitatif à long terme offert aux cadres de la société en commandite. Ce plan attribue des unités d'actions en fonction du rendement (« UAR ») et des unités d'actions à négociation restreinte (« UANR »). Les résultats liés au rendement se fondent principalement sur le BAIIA ajusté et sur le rendement du capital investi, d'après une moyenne sur trois ans, ainsi que d'autres éléments. Les attributions aux termes de ce plan sont versées en trésorerie, au mois de mai de l'exercice suivant la période de trois ans au cours de laquelle les droits sont acquis. La charge de rémunération connexe est comptabilisée sur la même période de trois ans.

La société en commandite a adopté une politique aux termes de laquelle chaque administrateur doit détenir au moins 5 000 actions ordinaires ou leur équivalent, ou les deux, sous forme d'unités d'actions différées (« UAD ») de PTKP. Un régime d'unités d'actions différées a été instauré et permet aux administrateurs indépendants de recevoir une partie ou la totalité de leurs honoraires en UAD. Aux termes de ce régime, des unités supplémentaires peuvent être émises en tant qu'équivalents de dividende lorsque PTKP déclare et verse un dividende à ses actionnaires. Advenant qu'un administrateur quitte ses fonctions, ses UAD lui seront réglées en trésorerie. Au 30 septembre 2019, des UAD se chiffrant à 0,2 M\$ avaient été constatées (0,08 M\$ au 31 décembre 2018).

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

10 Dette à long terme

	Échéance	30 septembre 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Facilité de crédit de premier rang ^{a)}	2023	123 069	109 008
Billets non garantis de premier rang	2025	122 244	121 887
Convention d'AgCredit	2036	190 467	190 191
Débeture d'IQ	2028	91 007	86 925
Prêt d'Investissement Québec	2026	28 177	32 626
Facilité de crédit Nordea2	2029	33 461	24 832
Facilité de crédit Nordea	2019	4 369	8 960
Emprunt auprès du gouvernement de l'Ontario	2026	3 577	3 465
		596 371	577 894
Moins : partie courante de la dette à long terme		9 306	13 939
		587 065	563 955

- a) Le 19 septembre 2019, la société en commandite a conclu une deuxième convention de crédit complémentaire à la sixième convention de crédit modifiée et reformulée (la « convention de crédit de premier rang ») relativement à sa facilité de crédit renouvelable (la « facilité de crédit de premier rang »). L'échéance de la facilité de crédit de premier rang a également été modifiée pour le 19 septembre 2023.

Le montant de la facilité de crédit de premier rang est passé de 200,0 M\$ à 250,0 M\$. Aux termes de la convention de crédit de premier rang, les parties au crédit assujetties à des restrictions doivent respecter certaines clauses restrictives financières. Les clauses restrictives financières sont calculées sur une base consolidée ajustée (tel que défini dans la convention de crédit de premier rang) de manière à ce que les parties au crédit assujetties à des restrictions sont comptabilisées en tant que placements, mais non consolidées. Ainsi, le BAIIA des filiales non assujetties à des restrictions n'est pas inclus dans ces calculs. La société en commandite n'est plus tenue de maintenir le ratio du total de la dette nette à long terme sur le BAIIA.

La société en commandite doit maintenir les ratios suivants, sur une base consolidée ajustée et sur une base financière trimestrielle :

Un ratio de la dette nette à long terme garantie de premier rang sur le BAIIA d'au plus :

- i) 3,00:1,00 jusqu'au 31 décembre 2018 inclusivement;
- ii) 3,25:1,00 du 1^{er} janvier 2019 au 31 mars 2019;
- iii) 3,75:1,00 du 1^{er} avril 2019 au 30 septembre 2019;
- iv) 3,50:1,00 du 1^{er} octobre 2019 au 30 juin 2020;
- v) 3,25:1,00 du 1^{er} juillet 2020 au 30 septembre 2020;
- vi) 3,00:1,00 par la suite.

Un ratio de couverture des intérêts d'au moins 3,00:1,00.

Les emprunts aux termes de la facilité de crédit de premier rang portent intérêt à un taux de référence en fonction du taux préférentiel canadien, du taux de base américain, du taux LIBOR, des commissions de signature des acceptations bancaires ou des commissions de lettres de crédit, majorés d'une marge se situant entre 0,20 % et 3,50 % établie selon le ratio du total de la dette nette à long terme sur le BAIIA (au sens de la convention de crédit de premier rang) et selon le type d'avance. Des commissions pour droit d'usage sont aussi payables sur la tranche disponible de la facilité de crédit de premier rang à un taux variant entre 0,24 % et 0,70 % en fonction du ratio du total de la dette nette à long terme sur le BAIIA (au sens de la convention de crédit de premier rang) des parties au crédit assujetties à des restrictions.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

11 Obligations locatives

Les contrats de location de la société en commandite concernent les terrains, les établissements, le matériel et les véhicules motorisés au titre du droit d'utilisation. Au 30 septembre 2019, les flux de trésorerie non actualisés contractuels des obligations locatives s'établissaient comme suit :

	30 septembre 2019
	\$
Moins de un an	16 745
Entre 1 an et 5 ans	77 457
Plus de 5 ans	72 431
	166 633

Les options de renouvellement ont été incluses dans l'évaluation des obligations locatives lorsqu'il existe la certitude raisonnable que la société en commandite exercera l'option de renouvellement.

La charge d'intérêts des obligations locatives, les charges liées aux paiements locatifs variables qui ne sont pas inclus dans l'évaluation des obligations locatives et les charges liées aux contrats de location visant des biens de faible valeur se détaillent comme suit :

	Trimestre clos le 30 septembre 2019	Trimestre clos le 30 septembre 2018	Période de neuf mois close le 30 septembre 2019	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018
	\$	\$	\$	\$
Charge d'intérêts des obligations locatives ^{a)}	1 421	1 385	3 992	4 060
Charges liées aux paiements locatifs variables qui ne sont pas inclus dans l'évaluation des obligations locatives ^{b)}	1 347	1 332	3 929	3 879
Charges liées aux contrats de location visant des biens de faible valeur ^{b)}	75	75	229	229
	2 843	2 792	8 150	8 168

a) Prise en compte dans la charge d'intérêts figurant à l'état consolidé résumé non audité du résultat global.

b) Prises en compte dans le coût des produits vendus et les frais de vente, frais généraux et frais d'administration figurant à l'état consolidé résumé non audité du résultat global.

Les charges liées aux paiements locatifs variables qui ne sont pas inclus dans l'évaluation des obligations locatives comprennent les paiements locatifs variables des charges d'exploitation, d'impôt foncier et d'assurance.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, les charges liées aux contrats de location à court terme étaient négligeables.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

12 Distributions et passif lié aux parts de société en commandite

	Passif lié aux parts de société en commandite
	\$
Au 1 ^{er} janvier 2019	116 524
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite (note 5)	4 641
Au 30 septembre 2019	121 165

Les distributions de parts de société en commandite versées, la partie des distributions réinvestie par les commanditaires, les parts de société en commandite supplémentaires émises au prix par part et le produit brut s'établissent comme suit :

Date de paiement des distributions	Période de neuf mois close le 30 septembre 2019			
	Distributions de parts de société en commandite \$	Prix par part \$	Nombre de parts de société en commandite émises	Produit brut \$
15 janvier 2019	10 723	8,36	875 273	7 317
15 avril 2019	10 880	8,70	839 801	7 306
15 juillet 2019	11 032	8,16	909 630	7 423
	<u>32 635</u>		<u>2 624 704</u>	<u>22 046</u>

Date de paiement des distributions	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018			
	Distributions de parts de société en commandite \$	Prix par part \$	Nombre de parts de société en commandite émises	Produit brut \$
15 janvier 2018	10 382	13,50	361 174	4 876
16 avril 2018	10 447	10,70	457 788	4 898
16 juillet 2018	10 529	9,72	506 143	4 920
	<u>31 358</u>		<u>1 325 105</u>	<u>14 694</u>

Le 15 octobre 2019, la société en commandite a versé des distributions de 11,2 M\$ aux commanditaires. En vertu du régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») de la société en commandite, une partie des distributions a été réinvestie par les commanditaires, et la société en commandite a donc émis 1 097 033 parts de société en commandite au prix de 9,04 \$. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, un ajustement de juste valeur de 0,7 M\$ a été comptabilisé pour refléter la valeur marchande des parts de société en commandite émises.

Après le 30 septembre 2019, la société en commandite a déclaré des distributions de 11,4 M\$, à verser le 15 janvier 2020.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

La société en commandite a versé (reçu) les distributions de parts de société en commandite, les distributions à des fins fiscales et les avances suivantes à (de) ses parties liées :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2019		
	Avances reçues	Distributions de parts de société en commandite	Total
	\$	\$	\$
Versées à (reçues de) Kruger Inc. ^{a)}	(1 436)	6 880	5 444
Versées à PKGP	-	3	3
Versées à (reçues de) PTKP ^{b)}	(167)	3 706	3 539
Total versé (reçu)	(1 603)	10 589	8 986

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018		
	Avances versées	Distributions de parts de société en commandite	Total
	\$	\$	\$
Versées à Kruger Inc. ^{a)}	1 436	13 179	14 615
Versées à PKGP	-	3	3
Versées à PTKP ^{b)}	274	3 482	3 756
Total versé	1 710	16 664	18 374

- a) Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018, les distributions de parts de société en commandite ont été versées à Kruger Inc., déduction faite des distributions réinvesties dans le cadre du RRD. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, les distributions réinvesties par Kruger Inc. dans le cadre du RRD ont totalisé 20,6 M\$ (13,2 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018).
- b) Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018, les distributions de parts de société en commandite ont été versées à PTKP, déduction faite des distributions réinvesties dans le cadre du RRD. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, les distributions réinvesties par PTKP dans le cadre du RRD ont totalisé 1,4 M\$ (1,5 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018).

Distributions à des fins fiscales

Conformément aux dispositions relatives aux distributions à des fins fiscales énoncées dans la convention de société en commandite, la société en commandite aurait normalement déclaré une distribution à des fins fiscales le 28 février 2019 à l'égard d'impôts à payer sur le bénéfice imposable de PTKP pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Toutefois, PTKP a subi une perte fiscale pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et, par conséquent, aucune distribution à des fins fiscales n'a été déclarée le 28 février 2019. L'excédent des avances sur la distribution à des fins fiscales s'est établi à 1,7 M\$. Une tranche de 0,1 M\$ a été affectée au paiement d'un acompte provisionnel mensuel au nom de PTKP et est remboursable à PK S.E.C. au plus tard le 31 mars 2020. Kruger Inc. et PTKP ont remboursé le montant de 1,6 M\$ restant à PK S.E.C. au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019. Les avances ne portent pas intérêt, sont sans recours et seront réglées au moment de la déclaration annuelle de la distribution à des fins fiscales.

13 Impôt sur le résultat

La société en commandite n'est pas une entité assujettie à l'impôt pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018. Le résultat de la société en commandite est transféré aux commanditaires, soit Kruger Inc., PKGP et PTKP. En revanche, les filiales de la société en commandite, à savoir KP USA, KTG, TAD Canco Inc., GTM, TAD Luxembourg S.A.R.L., KP TAD Holdco Inc., TAD1 Canco I Inc., TAD1 Canco II Inc., TAD1 GP ULC, TAD2 GP ULC et PKSI, sont des entités constituées en société par actions et sont, par conséquent, assujetties à l'impôt.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

La charge (le produit) d'impôt a été comptabilisé selon la meilleure estimation de la direction du taux moyen pondéré d'impôt sur le résultat annuel attendu pour l'exercice complet. Le taux moyen pondéré d'impôt sur le résultat annuel estimatif pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 était de 16,8 % ((19,0)% pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018).

Le tableau suivant présente les éléments de l'impôt sur le résultat :

	Trimestre clos le 30 septembre 2019 \$	Trimestre clos le 30 septembre 2018 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2019 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018 \$
Charge d'impôt exigible	638	640	2 753	1 727
Charge (produit) d'impôt différé	90	(1 185)	(1 097)	(2 912)
Impôt sur le résultat	728	(545)	1 656	(1 185)

14 Transactions entre parties liées

La société en commandite effectue la vente et l'acquisition de biens et de services avec Kruger Inc. et ses filiales (« parties liées ») dans le cours normal de ses activités. Ces transactions ne portent pas intérêt et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant convenu par les parties liées.

Kruger Inc. fournit également certains services de gestion et de soutien relativement au projet de machine TAD à Sherbrooke, y compris des services de gestion de projet et des services de soutien en ce qui a trait à la conception technique, à la construction, à la comptabilité et au financement d'entreprise.

Les ventes de biens à Kruger Inc. pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 ont totalisé 0,1 M\$ (0,4 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018). Les ventes de biens à des filiales de Kruger Inc. pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 ont totalisé 0,1 M\$ (0,1 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018). Les biens sont vendus aux prix et modalités qui seraient offerts à des tiers.

Les achats de biens et services auprès de Kruger Inc. pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 ont totalisé 4,3 M\$ (5,4 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018). Les achats de biens et services auprès des filiales de Kruger Inc. pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 ont totalisé 31,1 M\$ (25,9 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018). Les biens sont acquis auprès de Kruger Inc. et des parties liées aux conditions et modalités commerciales d'usage. Ces achats de biens et de services sont pris en compte dans le coût des produits vendus et les frais de vente, frais généraux et frais d'administration de l'état consolidé résumé non audité du résultat global. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, des frais de gestion de 3,3 M\$ (3,3 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018) ont été versés à Kruger Inc. en contrepartie des services de gestion rendus à la société en commandite.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Le tableau qui suit présente les soldes des créances sur parties liées ou des dettes envers des parties liées.

	<u>30 septembre 2019</u>	<u>31 décembre 2018</u>
	\$	\$
Créances sur Kruger Inc.	-	157
Créances sur les filiales de Kruger Inc.	-	15
	<u>-</u>	<u>172</u>
Dettes envers Kruger Inc.	2 367	2 785
Dettes envers les filiales de Kruger Inc.	3 986	2 566
Dettes envers PTKP	487	269
	<u>6 840</u>	<u>5 620</u>

Toutes les créances sur parties liées ou les dettes envers des parties liées doivent être réglées selon les modalités commerciales établies par les parties. Ces montants ne comportent pas de sûreté et ne portent pas intérêt. Aucune provision n'était constituée pour les créances sur parties liées au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018. Aucune dette n'était exigible auprès des parties liées au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018.

La société en commandite a déclaré les distributions suivantes à ses parties liées :

	<u>30 septembre 2019</u>	<u>31 décembre 2018</u>
	\$	\$
Distributions à verser à Kruger Inc.	9 470	9 028
Distributions à verser à PKGP	1	1
Distributions à verser à PTKP	1 724	1 694
Total des distributions à verser	<u>11 195</u>	<u>10 723</u>

15 Information sectorielle

Secteurs à présenter

Pour établir les secteurs opérationnels, la direction s'est fondée sur les rapports revus par le chef de la direction, qui est considéré comme le principal décideur opérationnel. La société en commandite exerce des activités dans les deux secteurs suivants : le secteur Produits de consommation (« PDC ») et le secteur Produits hors foyer (« PHF »).

a) PDC

Ce secteur comprend les activités exercées dans les installations de fabrication de la société en commandite situées au Canada (à New Westminster, en Colombie-Britannique; ainsi qu'à Crabtree, Sherbrooke et Gatineau, au Québec) et aux États-Unis (à Memphis, dans le Tennessee). Le secteur Produits de consommation comprend les ventes de produits de papier de marques telles que Cashmere^{MD}, Purex^{MD}, White Swan^{MD}, Scotties^{MD}, Sponge Towels^{MD} et White Cloud^{MD} et des produits de papier de marques de distributeurs.

b) PHF

Ce secteur comprend les activités exercées dans les installations de fabrication de la société en commandite situées au Canada. Le secteur PHF vend, principalement par l'intermédiaire de distributeurs, des produits de papier à des entreprises qui œuvrent dans des secteurs tels que la gestion immobilière, les soins de santé, la restauration, la fabrication et l'hébergement, ainsi qu'à des installations communautaires.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Le résultat d'exploitation des secteurs correspond au résultat de chaque secteur avant i) la charge d'intérêts, ii) l'impôt, iii) la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles, iv) la dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles, v) la perte de valeur (le profit sur la vente) des actifs non financiers, vi) les pertes (profits) sur la vente d'immobilisations corporelles, vii) les écarts de change, viii) les charges liées aux activités de restructuration, ix) la variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite, x) la variation de la juste valeur des dérivés, xi) les frais de consultation non récurrents liés aux initiatives de transformation de l'exploitation, xii) les coûts liés aux fusions et acquisitions et xiii) la perte (profit) sur la vente d'actions. Le « BAIIA ajusté du secteur Produits de consommation », le « BAIIA ajusté du secteur PHF » et le « BAIIA ajusté du secteur Autres » correspondent au résultat d'exploitation des secteurs respectifs de PK S.E.C.

Siège social et autres

Des charges du siège social de la société en commandite et des ajustements du calendrier pour certains coûts de fabrication inclus dans les stocks ne sont pas affectés aux secteurs PDC et PHF puisque la direction les examine séparément.

La société en commandite incluait auparavant dans le secteur Siège social et autres les profits et pertes associés aux ventes de bobines mères à d'autres entreprises de fabrication de papier principalement aux États-Unis, ainsi que les ventes de fibres recyclées, principalement à la société mère au Canada. Ces profits et pertes sont à présent comptabilisés dans les secteurs PDC ou PHF, selon le cas.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Les actifs, les activités et les salariés de la société en commandite se trouvent principalement au Canada et aux États-Unis. Les mêmes actifs à long terme de la société en commandite sont employés dans les secteurs PDC et PHF. Par conséquent, les actifs ne peuvent être attribués à ces secteurs.

	Trimestre clos le 30 septembre 2019			Total \$
	PDC \$	PHF \$	Siège social et autres \$	
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	305 033	64 325	-	369 358
BAILA ajusté	45 985	(1 919)	(55)	44 011
Dotation aux amortissements				15 010
Charge d'intérêts				11 445
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite				1 547
Variation de la juste valeur des dérivés				(277)
Perte sur la vente d'actifs non financiers				1
Perte sur la vente d'actions				586
Coûts de restructuration, montant net				1 549
Perte de change				488
Frais de consultation non récurrents liés aux initiatives de transformation de l'exploitation				2 332
Coûts liés aux fusions et acquisitions				115
Résultat avant impôt				11 215
Impôt sur le résultat				728
Résultat net				10 487

	Retraité (note 19) Trimestre clos le 30 septembre 2018			Total \$
	PDC \$	PHF \$	Siège social et autres \$	
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	289 162	59 428	-	348 590
BAILA ajusté	37 282	(3 496)	(1 266)	32 520
Dotation aux amortissements				15 883
Charge d'intérêts				13 425
Variation de la juste valeur des dérivés				69
Perte sur la vente d'actifs non financiers				1
Profit de change				(534)
Résultat avant impôt				3 676
Impôt sur le résultat				(545)
Résultat net				4 221

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2019			
	PDC	PHF	Siège social et autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	900 881	185 128	-	1 086 009
BAIIA ajusté	111 432	(11 548)	(834)	99 050
Dotations aux amortissements				44 638
Charge d'intérêts				34 175
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite				4 641
Profit sur la vente d'immobilisations corporelles				(5)
Perte sur la vente d'actifs non financiers				7
Perte sur la vente d'actions				586
Coûts de restructuration, montant net				1 846
Profit de change				(1 170)
Frais de consultation non récurrents liés aux initiatives de transformation de l'exploitation				3 615
Coûts liés aux fusions et acquisitions				854
Résultat avant impôt				9 863
Impôt sur le résultat				1 656
Résultat net				8 207

	Retraité (note 19)			
	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018			
	PDC	PHF	Siège social et autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	838 562	172 536	-	1 011 098
BAIIA ajusté	102 651	(5 622)	(3 228)	93 801
Dotations aux amortissements				46 861
Charge d'intérêts				39 911
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite				716
Variation de la juste valeur des dérivés				(295)
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles				434
Profit sur la vente d'actifs non financiers				(207)
Coûts de restructuration, montant net				1
Perte de change				123
Résultat avant impôt				6 257
Impôt sur le résultat				(1 185)
Résultat net				7 442

Secteurs géographiques

La société en commandite a généré des produits des activités ordinaires au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Les produits des activités ordinaires et les actifs ont été répartis entre les secteurs géographiques en fonction de l'emplacement respectif des clients et des actifs non courants.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	Trimestre clos le 30 septembre 2019 \$	Trimestre clos le 30 septembre 2018 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2019 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018 \$
Produits des activités ordinaires				
Canada	213 179	205 254	618 758	596 791
États-Unis	130 769	119 726	390 345	351 086
Mexique (note 5)	25 410	23 610	76 906	63 221
	<u>369 358</u>	<u>348 590</u>	<u>1 086 009</u>	<u>1 011 098</u>
				30 septembre 2019
	Canada \$	États-Unis \$	Mexique \$	Total \$
Immobilisations corporelles	502 281	358 945	-	861 226
Goodwill	160 939	-	-	160 939
Immobilisations incorporelles	15 276	-	-	15 276
				31 décembre 2018
	Canada \$	États-Unis \$	Mexique \$	Total \$
Immobilisations corporelles	405 741	380 258	23	786 022
Goodwill	160 939	-	-	160 939
Immobilisations incorporelles	14 924	-	-	14 924

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

16 Instruments financiers

Classement des instruments financiers

Le tableau qui suit présente le classement des instruments financiers, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, au 30 septembre 2019.

	Classement	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Actifs financiers au coût amorti	82 407	82 407
Créances clients et autres créances	Actifs financiers au coût amorti	107 515	107 515
Avances versées aux commanditaires	Actifs financiers au coût amorti	101	101
Dérivé incorporé	Dérivé incorporé à la juste valeur par le biais du résultat net	10	10
Dettes fournisseurs	Passifs financiers au coût amorti	(91 246)	(91 246)
Charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	(66 792)	(66 792)
Passifs sur contrat	Passifs financiers au coût amorti	(34 614)	(34 614)
Passifs dérivés	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(123)	(123)
Dettes envers des parties liées	Passifs financiers au coût amorti	(6 840)	(6 840)
Distributions à verser	Passifs financiers au coût amorti	(11 195)	(11 195)
Dette à long terme	Passifs financiers au coût amorti	(596 371)	(609 138)
Obligations locatives	Passifs financiers au coût amorti	(126 125)	(126 125)
Passif lié aux parts de société en commandite	Passifs financiers au coût amorti	(121 165)	(121 165)

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers au 30 septembre 2019, par niveau :

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Dérivé incorporé	-	10	-	10
Passifs dérivés	-	(123)	-	(123)
Dette à long terme	-	(609 138)	-	(609 138)
Passif lié aux parts de société en commandite	-	-	(121 165)	(121 165)

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Le tableau qui suit présente le classement des instruments financiers, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, au 31 décembre 2018 :

	Classement	Retraité (note 19) Valeur comptable \$	Retraité (note 19) Juste valeur \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Actifs financiers au coût amorti	169 884	169 884
Créances clients et autres créances	Actifs financiers au coût amorti	127 633	127 633
Créances sur parties liées	Actifs financiers au coût amorti	172	172
Avances versées aux commanditaires	Actifs financiers au coût amorti	1 704	1 704
Dérivé incorporé	Dérivé incorporé à la juste valeur par le biais du résultat net	10	10
Dettes fournisseurs	Passifs financiers au coût amorti	(136 650)	(136 650)
Charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	(59 207)	(59 207)
Passifs sur contrat	Passifs financiers au coût amorti	(42 999)	(42 999)
Dettes envers des parties liées	Passifs financiers au coût amorti	(5 620)	(5 620)
Distributions à verser	Passifs financiers au coût amorti	(10 723)	(10 723)
Dette à long terme	Passifs financiers au coût amorti	(577 894)	(597 220)
Obligations locatives	Passifs financiers au coût amorti	(115 130)	(115 130)
Passif lié aux parts de société en commandite	Passifs financiers au coût amorti	(116 524)	(116 524)

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers au 31 décembre 2018, par niveau :

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Dérivé incorporé	-	10	-	10
Dette à long terme	-	(597 220)	-	(597 220)
Passif lié aux parts de société en commandite	-	-	(116 524)	(116 524)

Juste valeur

La trésorerie et ses équivalents, les créances clients et autres créances, les créances sur parties liées, les avances versées aux commanditaires, les dérivés incorporés, la dette bancaire, les dettes fournisseurs, les charges à payer, les passifs sur contrats, les dettes envers des parties liées et les distributions à verser sont des instruments financiers à court terme dont la juste valeur se rapproche de la valeur comptable étant donné qu'ils viendront à échéance dans un avenir proche. Au 30 septembre 2019, les justes valeurs de la facilité de crédit de premier rang, des billets de premier rang non garantis, de la convention d'AgCredit, de la deuxième facilité de crédit de Nordea et de la facilité de crédit de Nordea étaient, respectivement, de 125,0 M\$, 125,0 M\$, 194,1 M\$, 37,0 M\$ et 4,4 M\$ (110,2 M\$, 125,0 M\$, 200,4 M\$, 28,6 M\$ et 9,0 M\$ au 31 décembre 2018), ce qui avoisine le montant du capital impayé, le taux d'intérêt se rapprochant des taux d'intérêt courants du marché. Au 30 septembre 2019, les justes valeurs de la débenture d'IQ, du prêt d'Investissement Québec et de l'emprunt auprès du gouvernement de l'Ontario étaient respectivement de 91,6 M\$, 28,4 M\$ et 3,6 M\$ (87,6 M\$, 33,0 M\$ et 3,4 M\$ au 31 décembre 2018) et avaient été comptabilisées en tenant compte des flux de trésorerie futurs actualisés au taux d'intérêt du marché de 6,0 %, de 4,4 % et de 4,4 %, respectivement, déduction faite de la subvention gouvernementale comptabilisée à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché.

La direction a estimé la juste valeur du dérivé incorporé à l'aide d'une méthode d'établissement des prix fondée sur les taux d'intérêt pondérés selon les probabilités. La méthode d'évaluation utilisée relève du niveau 2.

La juste valeur des passifs dérivés est établie en fonction des taux de change et des taux d'intérêt en vigueur sur le marché actif. La variation de la juste valeur des passifs dérivés, d'après les taux de change, a été de néant pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 (profit de 0,3 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018), qui a été comptabilisée dans les autres (produits) charges à l'état consolidé résumé non audité du résultat global. La méthode d'évaluation utilisée relève du niveau 2. La variation de la juste valeur des passifs dérivés d'après les taux d'intérêt a représenté une perte de 0,3 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 (profit de 0,1 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018), qui a été comptabilisée dans la charge d'intérêts à l'état consolidé résumé non audité du résultat global. La méthode d'évaluation utilisée relève du niveau 2.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Juste valeur du passif lié aux parts de société en commandite

Le passif lié aux parts de société en commandite est classé comme passif financier au coût amorti. La direction a estimé la juste valeur du passif lié aux parts de société en commandite selon un modèle fondé sur l'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses visent l'obligation au titre de l'impôt, le taux d'actualisation et le taux de capitalisation propre au secteur. Aucun changement important n'a été apporté aux hypothèses au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019.

Risque de change

De temps à autre, la société en commandite utilise des instruments financiers dérivés pour gérer le risque de change. Des swaps de change et des contrats de change à terme servent à gérer les emprunts libellés en dollars américains. Au 30 septembre 2019, la société en commandite n'avait aucun swap de change en cours (aucun au 31 décembre 2018) et elle avait des contrats de change à terme en cours d'une valeur de néant (aucun au 31 décembre 2018).

Risque de taux d'intérêt

La société en commandite détient des swaps de taux d'intérêt qui ont été conclus pour fixer le taux d'intérêt sur un montant notionnel de 100,0 M\$ au 30 septembre 2019 (100,0 M\$ au 31 décembre 2018). Les swaps de taux d'intérêt viennent à échéance au cours du trimestre qui sera clos au 31 mars 2020.

17 Éléments du fonds de roulement hors trésorerie

La variation des éléments du fonds de roulement hors trésorerie, telle qu'elle est présentée dans le tableau consolidé résumé non audité des flux de trésorerie, s'établit comme suit :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2019 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018 \$
Diminution (augmentation) des créances clients et autres créances	1 411	(31 702)
Diminution (augmentation) des créances sur parties liées	172	(132)
Diminution (augmentation) des stocks	2 714	(9 801)
Augmentation des charges payées d'avance	(3 304)	(1 765)
Diminution (augmentation) de l'impôt sur le résultat	(91)	384
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs et autres dettes	(35 077)	6 457
Augmentation des dettes envers des parties liées	1 220	1 950
	<u>(32 955)</u>	<u>(34 609)</u>

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

18 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

La variation des activités de financement figurant au tableau consolidé résumé non audité des flux de trésorerie est constituée de ce qui suit :

	Avances versées aux comman- ditaires \$	Intérêts payés d'avance \$	Intérêts courus \$	Distribu- tions à verser \$	Dette à long terme \$	Parts de société en commandite \$	Obligations locatives \$	Total \$
Au 1^{er} janvier 2018	(6 417)	(623)	149	10 382	416 315	356 240	120 057	896 103
Produit de la dette à long terme	-	-	-	-	195 001	-	-	195 001
Remboursement sur la dette à long terme	-	-	-	-	(127 516)	-	-	(127 516)
Païement des frais de financement différés	-	-	-	-	(4 103)	-	-	(4 103)
Païement des obligations locatives	-	-	-	-	-	-	(11 820)	(11 820)
Intérêts versés sur la dette à long terme	-	(5 478)	(19 481)	-	(701)	-	-	(25 660)
Distributions et avances versées, montant net	(1 710)	-	-	(31 358)	-	14 694	-	(18 374)
Variations non liées aux activités de financement	1 928	4 889	22 825	31 596	10 391	467	8 305	80 401
Au 30 septembre 2018	(6 199)	(1 212)	3 493	10 620	489 387	371 401	116 542	984 032
Au 1^{er} janvier 2019	(1 704)	(404)	3 230	10 723	577 894	376 274	115 130	1 081 143
Produit de la dette à long terme	-	-	-	-	23 985	-	-	23 985
Remboursement sur la dette à long terme	-	-	-	-	(9 364)	-	-	(9 364)
Païement des frais de financement différés	-	-	-	-	(1 280)	-	-	(1 280)
Païement des obligations locatives	-	-	-	-	-	-	(12 613)	(12 613)
Intérêts versés sur la dette à long terme	-	(5 598)	(13 833)	-	(617)	-	-	(20 048)
Distributions et avances versées, montant net	1 603	-	-	(32 635)	-	22 046	-	(8 986)
Variations non liées aux activités de financement	-	5 133	17 991	33 107	5 753	741	23 608	86 333
Au 30 septembre 2019	(101)	(869)	7 388	11 195	596 371	399 061	126 125	1 139 170

19 Rapprochement à la transition d'IFRS 16

Les tableaux des pages suivantes comportent des rapprochements entre les données comptabilisées selon les indications antérieures sur les contrats de location, IAS 17, et la nouvelle norme portant sur les contrats de location, IFRS 16, adoptée le 1^{er} janvier 2019. Les rapprochements sont présentés pour l'état consolidé résumé non audité de la situation financière au 30 septembre 2019, au 31 décembre 2018 et au 1^{er} janvier 2018, l'état consolidé résumé non audité du résultat global pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018, le tableau consolidé résumé non audité des flux de trésorerie pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018 et le BAIIA ajusté sectoriel pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018. Se reporter à la note 3 pour un complément d'information.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	30 septembre 2019			31 décembre 2018		
	IAS 17 \$	Incidence de la transition \$	IFRS 16 \$	IAS 17 \$	Incidence de la transition \$	IFRS 16 \$
Actif						
Actifs courants						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	82 407	-	82 407	169 884	-	169 884
Créances clients et autres créances	107 515	-	107 515	127 633	-	127 633
Créances sur parties liées	-	-	-	172	-	172
Partie courante des avances versées aux commanditaires	101	-	101	-	-	-
Stocks	196 410	-	196 410	202 916	-	202 916
Impôt à recouvrer	555	-	555	362	-	362
Charges payées d'avance	8 864	(2 839)	6 025	6 904	(2 839)	4 065
	<u>395 852</u>	<u>(2 839)</u>	<u>393 013</u>	<u>507 871</u>	<u>(2 839)</u>	<u>505 032</u>
Actifs non courants						
Avances versées aux commanditaires	-	-	-	1 704	-	1 704
Immobilisations corporelles	861 226	-	861 226	786 022	-	786 022
Actifs au titre de droits d'utilisation	-	105 128	105 128	-	94 247	94 247
Autres actifs non courants	8 115	-	8 115	10	-	10
Goodwill	160 939	-	160 939	160 939	-	160 939
Immobilisations incorporelles	15 276	-	15 276	14 924	-	14 924
Actif d'impôt différé	32 713	-	32 713	33 440	-	33 440
Total de l'actif	<u>1 474 121</u>	<u>102 289</u>	<u>1 576 410</u>	<u>1 504 910</u>	<u>91 408</u>	<u>1 596 318</u>
Passif						
Passifs courants						
Dettes bancaires	-	-	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et autres dettes	192 775	-	192 775	238 856	-	238 856
Dettes envers des parties liées	6 840	-	6 840	5 620	-	5 620
Impôt à payer	463	-	463	80	-	80
Distributions à verser	11 195	-	11 195	10 723	-	10 723
Partie courante des provisions	761	-	761	292	-	292
Partie courante de la dette à long terme	9 306	-	9 306	13 939	-	13 939
Partie courante des obligations locatives	-	16 745	16 745	-	16 178	16 178
	<u>221 340</u>	<u>16 745</u>	<u>238 085</u>	<u>269 510</u>	<u>16 178</u>	<u>285 688</u>
Passifs non courants						
Dette à long terme	587 065	-	587 065	563 955	-	563 955
Obligations locatives	-	109 380	109 380	-	98 952	98 952
Provisions	5 427	-	5 427	5 398	-	5 398
Prestations de retraite	165 269	-	165 269	104 939	-	104 939
Avantages postérieurs au départ à la retraite	61 420	-	61 420	54 051	-	54 051
Passifs attribuables à des parties autres que les porteurs de parts	<u>1 040 521</u>	<u>126 125</u>	<u>1 166 646</u>	<u>997 853</u>	<u>115 130</u>	<u>1 112 983</u>
Partie courante du passif lié aux parts de société en commandite	6 187	-	6 187	-	-	-
Partie non courante du passif lié aux parts de société en commandite	114 978	-	114 978	116 524	-	116 524
Total du passif lié aux parts de société en commandite	<u>121 165</u>	<u>-</u>	<u>121 165</u>	<u>116 524</u>	<u>-</u>	<u>116 524</u>
Total du passif	<u>1 161 686</u>	<u>126 125</u>	<u>1 287 811</u>	<u>1 114 377</u>	<u>115 130</u>	<u>1 229 507</u>
Capitaux propres						
Parts de société en commandite	399 061	-	399 061	376 274	-	376 274
Déficit	(171 189)	(23 836)	(195 025)	(78 780)	(23 722)	(102 502)
Cumul des autres éléments du résultat global	84 563	-	84 563	93 039	-	93 039
Total des capitaux propres	<u>312 435</u>	<u>(23 836)</u>	<u>288 599</u>	<u>390 533</u>	<u>(23 722)</u>	<u>366 811</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>1 474 121</u>	<u>102 289</u>	<u>1 576 410</u>	<u>1 504 910</u>	<u>91 408</u>	<u>1 596 318</u>

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	1 ^{er} janvier 2018		
	IAS 17	Incidence de la transition	IFRS 16
	\$	\$	\$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 837	-	8 837
Créances clients et autres créances	113 194	-	113 194
Créances sur parties liées	85	-	85
Partie courante des avances versées aux commanditaires	1 928	-	1 928
Stocks	192 394	-	192 394
Impôt à recouvrer	522	-	522
Charges payées d'avance	8 007	(2 498)	5 509
	<u>324 967</u>	<u>(2 498)</u>	<u>322 469</u>
Actifs non courants			
Avances versées aux commanditaires	4 489	-	4 489
Immobilisations corporelles	761 610	-	761 610
Actifs au titre de droits d'utilisation	-	99 174	99 174
Autres actifs non courants	6 331	-	6 331
Goodwill	160 939	-	160 939
Immobilisations incorporelles	15 327	-	15 327
Actif d'impôt différé	26 092	-	26 092
Total de l'actif	<u>1 299 755</u>	<u>96 676</u>	<u>1 396 431</u>
Passif			
Passifs courants			
Dettes bancaires	9 051	-	9 051
Dettes fournisseurs et autres dettes	190 698	-	190 698
Dettes envers des parties liées	2 596	-	2 596
Impôt à payer	498	-	498
Distributions à verser	10 382	-	10 382
Partie courante des provisions	333	-	333
Partie courante de la dette à long terme	190 947	-	190 947
Partie courante des obligations locatives	-	15 169	15 169
	<u>404 505</u>	<u>15 169</u>	<u>419 674</u>
Passifs non courants			
Dettes à long terme	225 368	-	225 368
Obligations locatives	-	104 888	104 888
Provisions	5 973	-	5 973
Prestations de retraite	119 558	-	119 558
Avantages postérieurs au départ à la retraite	60 457	-	60 457
Passifs attribuables à des parties autres que les porteurs de parts	<u>815 861</u>	<u>120 057</u>	<u>935 918</u>
Partie courante du passif lié aux parts de société en commandite	1 928	-	1 928
Partie non courante du passif lié aux parts de société en commandite	158 381	-	158 381
Total du passif lié aux parts de société en commandite	<u>160 309</u>	<u>-</u>	<u>160 309</u>
Total du passif	<u>976 170</u>	<u>120 057</u>	<u>1 096 227</u>
Capitaux propres			
Parts de société en commandite	356 240	-	356 240
Déficit	(99 742)	(23 381)	(123 123)
Cumul des autres éléments du résultat global	67 087	-	67 087
Total des capitaux propres	<u>323 585</u>	<u>(23 381)</u>	<u>300 204</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>1 299 755</u>	<u>96 676</u>	<u>1 396 431</u>

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	Trimestre clos le 30 septembre 2019			Trimestre clos le 30 septembre 2018		
	IAS 17 \$	Incidence de la transition \$	IFRS 16 \$	IAS 17 \$	Incidence de la transition \$	IFRS 16 \$
Produits des activités ordinaires	369 358	-	369 358	348 590	-	348 590
Charges						
Coût des produits vendus	318 330	(1 277)	317 053	312 765	(1 365)	311 400
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	25 856	(105)	25 751	20 573	(20)	20 553
Perte sur la vente d'actifs non financiers	1	-	1	1	-	1
Coûts de restructuration, montant net	1 549	-	1 549	-	-	-
Résultat d'exploitation	23 622	1 382	25 004	15 251	1 385	16 636
Charge d'intérêts	10 024	1 421	11 445	12 040	1 385	13 425
Autres (produits) charges	2 344	-	2 344	(465)	-	(465)
Résultat avant impôt	11 254	(39)	11 215	3 676	-	3 676
Impôt sur le résultat	728	-	728	(545)	-	(545)
Résultat net de la période	10 526	(39)	10 487	4 221	-	4 221
Autres éléments du résultat global						
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :						
Réévaluation des prestations de retraite	(9 718)	-	(9 718)	11 051	-	11 051
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	(421)	-	(421)	7 068	-	7 068
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net :						
Écarts de conversion	4 037	-	4 037	(4 963)	-	(4 963)
Total des autres éléments du résultat global de la période	(6 102)	-	(6 102)	13 156	-	13 156
Résultat global de la période	4 424	(39)	4 385	17 377	-	17 377

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2019			Période de neuf mois close le 30 septembre 2018		
	IAS 17 \$	Incidence de la transition \$	IFRS 16 \$	IAS 17 \$	Incidence de la transition \$	IFRS 16 \$
Produits des activités ordinaires	1 086 009	-	1 086 009	1 011 098	-	1 011 098
Charges						
Coût des produits vendus	966 478	(3 594)	962 884	905 058	(4 001)	901 057
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	73 462	(285)	73 177	63 594	(59)	63 535
(Profit) perte sur la vente d'actifs non financiers	7	-	7	(207)	-	(207)
Coûts de restructuration, montant net	1 846	-	1 846	1	-	1
Résultat d'exploitation	44 216	3 879	48 095	42 652	4 060	46 712
Charge d'intérêts	30 183	3 992	34 175	35 851	4 060	39 911
Autres charges	4 057	-	4 057	544	-	544
Résultat avant impôt	9 976	(113)	9 863	6 257	-	6 257
Impôt sur le résultat	1 656	-	1 656	(1 185)	-	(1 185)
Résultat net de la période	8 320	(113)	8 207	7 442	-	7 442
Autres éléments du résultat global						
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :						
Réévaluation des prestations de retraite	(60 130)	-	(60 130)	28 722	-	28 722
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	(6 752)	-	(6 752)	7 490	-	7 490
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net :						
Écarts de conversion	(8 476)	-	(8 476)	9 947	-	9 947
Total des autres éléments du résultat global de la période	(75 358)	-	(75 358)	46 159	-	46 159
Résultat global de la période	(67 038)	(113)	(67 151)	53 601	-	53 601

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2019			Période de neuf mois close le 30 septembre 2018		
	IAS 17 \$	Incidence de la transition \$	IFRS 16 \$	IAS 17 \$	Incidence de la transition \$	IFRS 16 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation						
Résultat net de la période	8 320	(113)	8 207	7 442	-	7 442
Éléments hors trésorerie						
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	34 799	8 734	43 533	38 023	7 760	45 783
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles	1 105	-	1 105	1 078	-	1 078
Perte (profit) sur la vente d'immobilisations corporelles	(5)	-	(5)	434	-	434
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite	4 641	-	4 641	716	-	716
Perte sur la vente d'actions	586	-	586	-	-	-
Perte (profit) de change	(1 170)	-	(1 170)	123	-	123
Variation de la juste valeur des dérivés	-	-	-	(295)	-	(295)
Charge d'intérêts	30 183	3 992	34 175	35 851	4 060	39 911
Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite	8 275	-	8 275	9 850	-	9 850
Provisions	3 437	-	3 437	86	-	86
Impôt sur le résultat	1 656	-	1 656	(1 185)	-	(1 185)
Perte (profit) sur la vente d'actifs non financiers	7	-	7	(207)	-	(207)
Total des éléments hors trésorerie	83 514	12 726	96 240	84 474	11 820	96 294
Variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie	(32 955)	-	(32 955)	(34 609)	-	(34 609)
Cotisations aux régimes de retraite et aux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	(11 641)	-	(11 641)	(12 308)	-	(12 308)
Paiements liés aux provisions	(860)	-	(860)	(247)	-	(247)
Paiements d'impôt	(2 414)	-	(2 414)	(1 863)	-	(1 863)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	43 964	12 613	56 577	42 889	11 820	54 709
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(19 272)	-	(19 272)	(35 869)	-	(35 869)
Acquisitions d'immobilisations corporelles liées au projet de la deuxième machine TAD	(94 460)	-	(94 460)	-	-	-
Intérêts payés sur les facilités de crédit relativement au projet de la deuxième machine TAD	(2 207)	-	(2 207)	-	-	-
Aide publique reçue	-	-	-	1 182	-	1 182
Achats de logiciels	(1 457)	-	(1 457)	(1 023)	-	(1 023)
Produit tiré de la vente d'actions	3 314	-	3 314	-	-	-
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles	5	-	5	323	-	323
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(114 077)	-	(114 077)	(35 387)	-	(35 387)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Produit tiré de la dette à long terme	23 985	-	23 985	195 001	-	195 001
Remboursement de la dette à long terme	(9 364)	-	(9 364)	(127 516)	-	(127 516)
Paiement de frais de financement différés	(1 280)	-	(1 280)	(4 103)	-	(4 103)
Paiements des obligations locatives	-	(12 613)	(12 613)	-	(11 820)	(11 820)
Intérêts payés sur la dette à long terme	(20 048)	-	(20 048)	(25 660)	-	(25 660)
Distributions et avances versées, montant net	(8 986)	-	(8 986)	(18 374)	-	(18 374)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(15 693)	(12 613)	(28 306)	19 348	(11 820)	7 528
Effet des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	(1 671)	-	(1 671)	293	-	293
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour la période	(87 477)	-	(87 477)	27 143	-	27 143
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	169 884	-	169 884	(214)	-	(214)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	82 407	-	82 407	26 929	-	26 929

